



Dimanche 22 Octobre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Ville de Sidi Abdellah à Alger: lancement dimanche du projet de "la ville modèle pour le paiement électronique" (ABEF)

21/10/2023

Le projet de "la ville modèle pour le paiement électronique" sera lancé dimanche à Alger au niveau de l'école nationale supérieure de mathématiques (NHSM) située dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah à Alger, a indiqué samedi l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) dans un communiqué.

Cet évènement organisé par l'ABEF en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd, se déroulera en présence des autorités locales, des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie poste, ajoute le communiqué.

"Les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et EDAHABIA visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyens de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah", explique le communiqué.

Le projet "La ville modèle pour le paiement électronique" est une initiative qui permettra "la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie", selon la même source.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Nouvelle loi sur la comptabilité publique et la gestion financière : le gouvernement examine quatre projets de décrets exécutifs

21/10/2023

Le gouvernement a examiné lors de sa réunion hebdomadaire, présidée samedi par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, quatre projets de décrets exécutifs de la nouvelle loi sur la comptabilité publique et la gestion financière, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Selon la même source, "le ministre des Finances a présenté quatre projets de décrets exécutifs qui interviennent en application des dispositions de la loi n 23-07 du 21 juin 2023, relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière".

Il s'agit des projets de décret exécutif fixant le contenu et les modalités de mise en œuvre de la comptabilité publique, de décret exécutif fixant la procédure de paiement par accreditif des dépenses publiques, de celui fixant les conditions et modalités de suppléance, de délégation de signature et de désignation d'intérimaires, et enfin du projet de décret exécutif fixant les types de correspondants du Trésor et modalités de fonctionnement des comptes de dépôt de fonds, précise le communiqué.

La promulgation de ces textes permettra "la mise en œuvre des dispositions de la loi n 23-07 du 21 juin 2023 visant notamment à mettre en place la nouvelle architecture comptable prévue par la loi organique relative aux lois de finances", souligne-t-on dans le même texte.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Universités: l'ABEF organise une semaine dédiée à inculquer la culture financière du 22 au 26 octobre

21/10/2023

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers "ABEF", organise, en collaboration avec les banques de la place, une semaine dédiée à inculquer la culture financière, du 22 au 26 octobre courant, au niveau des universités et écoles supérieures en Algérie, a indiqué samedi un communiqué de cette association.

Par cette action, qui vient en célébration de la journée mondiale de l'épargne, l'Abef s'est fixée comme objectif "d'inculquer, auprès de la population algérienne, une culture financière pour promouvoir une inclusion financière élargie et ambitieuse", ajoute le communiqué.

A ce titre, les professionnels des banques auront à éclairer et informer sur les pratiques bancaires au niveau du territoire national. Cette action sera une première parmi tant d'autres qui interviendront, de manière permanente, dans la mise en œuvre du programme établi à cet effet, précise la même source.

L'objectif de cette semaine est de communiquer sur "l'importance de la bancarisation des jeunes qui seront les clients des banques demain, et leur permettre, ainsi un accès aisé et simplifié aux produits et services bancaires tels que le compte bancaire, son utilisation et ses avantages, les produits et services adossés au compte bancaire, les moyens de paiement électroniques (E-Banking- E-Paiement, Carte CIB ...etc) et les produits et services bancaires numériques en Algérie".



Le Premier ministre met en exergue les efforts « inédits » consentis dans le domaine de l'investissement

19/10/2023

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a mis en exergue, jeudi, lors de sa réponse aux préoccupations soulevées par les membres du Conseil de la nation autour de la Déclaration de politique générale du Gouvernement, les efforts "inédits" consentis dans le domaine de l'investissement.

Lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, en présence des membres du Gouvernement, M. Benabderrahmane a affirmé que des efforts inédits ont été consentis deux années durant, pour le lancement de projets stratégiques incluant l'ensemble des secteurs névralgiques, outre des projets dans les secteurs de l'Hydraulique, de l'Agriculture et de l'Habitat.

S'agissant des dépenses d'investissement enregistrées en 2022, leur total a atteint 3.913 milliards de DA, avec un montant en hausse et qui a atteint 4.019 milliards de DA, selon les estimations de 2023, a-t-il précisé.

Ces dépenses concernent de nombreux projets structurants, y compris les projets de phosphate intégré (PPI), de Gara Djebilet et de zinc à Oued Amizour, selon le Premier ministre qui a mis en avant leur contribution dans la diversification des sources de revenus, en sus d'avoir érigé le pays en leader dans la région en matière d'exportation des différentes matières premières.

Dans ce cadre, M. Benabderrahmane a souligné la démarche du Gouvernement visant le "traitement approfondi" de la question du foncier "étroitement liée" à la relance de l'investissement, ce qui a abouti à l'élaboration du projet de loi fixant les conditions d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement qui a pour objectif de permettre à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de gérer le processus d'investissement, à commencer par l'octroi du foncier jusqu'à l'entrée en exploitation des projets.



Paiement électronique : Laaziz Faïd inaugure la ville pilote

21/10/2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, inaugurerà, ce dimanche, la première ville modèle pour le paiement électronique au niveau de la Ville nouvelle de Sidi Abdallah à Alger.

S'inscrivant dans le cadre de la numérisation, cette initiative vise à révolutionner le secteur financier et à promouvoir l'inclusion monétaire en Algérie.

Une initiative à l'actif de l'Association des Banques et établissements Financiers (ABEF) et le GIE-Monétique à laquelle prendront part les autorités locales et des représentants des différents départements ministériels concernés, outre les responsables des Banques et d'Algérie Poste.

L'objectif principal du projet est de faciliter les transactions commerciales avec la mise en place de moyens et d'équipements de paiement électronique et la distribution des cartes bancaires CIB et des cartes Eddahabia de la poste algérienne.

D'autant plus que cette initiative est appelée à être généralisée au niveau national.

Ce qui créera un dynamisme positif et une compétitivité à l'échelle nationale, tout en contribuant efficacement à l'inclusion financière en Algérie.



Assurances-dommages : Une hausse de 3,5% au premier semestre 2023

21/10/2023

Les primes émises collectées par les sociétés d'Assurances de Dommages affichent, au titre du premier semestre 2023, « une hausse de 3,5%, passant, ainsi, de 66,6 milliards de DA, à fin

juin 2022, à près de 69 milliards de DA, à la même date de cette année », annonce le Conseil national des assurances dans une note de conjoncture.

Cette situation, explique le CNA, est engendrée, essentiellement, par les évolutions constatées au niveau des branches « IRD », « Transport » et « Crédit », avec des taux respectifs de 9,5%, 5,9% et 9,2%. Ces trois branches s'accaparent, à elles seules, 49,3% des réalisations de l'activité des Assurances de Dommage.

Cette tendance « baissière est due, essentiellement, aux retards de renouvellement de certains contrats ainsi qu'au faible nombre de véhicules importés (35 000 voitures jusqu'au mois d'Août). Il est à noter que les garanties facultatives accusent, tout au long du S1-2023, une régression de 5,1%, se traduisant par une perte, en valeur, de 1,4 milliard de DA ».

La production de l'assurance « Incendie et risques divers », elle, atteint, au 30/06/2023, un chiffre d'affaires de 29,3 milliards de DA, contre 26,8 milliards de DA, à la même période de 2022, soit une évolution de 9,5%, engendrée, principalement, par la sous-branche « Incendie, Explosion et éléments naturels » qui enregistre une croissance de 5,2%, conséquence de la souscription de nouvelles affaires et de la révision, à la hausse, des primes de certains contrats.

De même, note le CNA, la sous-branche « Autres dommages aux biens », marque « une importante évolution de 30,8% expliquée, essentiellement, par les « Risques de construction » qui génèrent une production additionnelle de 1,7 milliard de DA, fruit de la forte progression enregistrée en « Tous risques montage » (+264,4%), résultat de l'acquisition de nouvelles affaires ».

À la fin du premier semestre 2023, la branche « Agricoles » marque « un repli de 17,3%, par rapport aux réalisations du S1-2022, soit une perte de 206,3 millions de DA.

« L'impact des conditions climatiques difficiles qu'a connu le pays, liées au stress hydrique, voire même sécheresse, pour certaines périodes, et pluie tardive nocive (en juin) pour certaines cultures (les céréales, notamment), n'ont fait que baisser la production de l'ensemble des sous-branches, exception faite de la « Production animale » qui progresse de 2,2%, par rapport au à fin juin 2022, et ce, grâce à la hausse des primes collectées par les garanties « Multirisques bétail » et « Multirisques bovines », qui détiennent, ensemble, une part de 57,4% et évoluent de 30,5% et 26,9%, respectivement, à la faveur du nouveau programme d'importation de bovin d'abattage initié par l'État », explique le CNA.



Conseil national des assurances : « Le marché a enregistré un chiffre d'affaires de 82,1 milliards de DA au premier semestre 2023 »

21/10/2023

« Le marché algérien des assurances, toutes activités confondues, totalise, au titre du premier semestre 2023, un chiffre d'affaires de 82,1 milliards de DA, soit une progression relative de 4,3% par rapport à la même période de 2022 », note le Conseil national des assurances dans sa note de conjoncture.

Le portefeuille du secteur des assurances, note le CNA, est «prédominé par les ‘Assurances de Dommages’ avec une part de 84%, suivies par les ‘Assurances de Personnes’, soit un taux de 11,2% »

L'activité Takaful, elle, cumule, au terme des six premiers mois de l'exercice 2023, un total de primes émises de 65,2 millions de DA, soit 58,3 millions de DA généré par le « Takaful Général » et 6,9 millions de DA par le « Takaful Familial ». L'activité Takaful étant « encore embryonnaire, souligne le CNA, son apport au marché demeure, ainsi, insignifiant (0,1%) ».

Avec une part de 4,7%, « les acceptations internationales marquent une progression de 14,5%, correspondant à 491,1 millions de DA, par rapport fin juin 2022 ».

S'agissant des sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurance s'élèvent, de fin juin dernier, ils sont estimés à 38,6 milliards de DA, pour 865 050 dossiers déclarés, dominés à hauteur de 90,5% par l'activité « Assurances de Dommages ».

« Pour 607 728 dossiers réglés, les indemnisations accumulent un montant de 31,3 milliards de DA, soit des évolutions respectives, en nombre et en montant, de 25,7% et 0,3%, comparativement à la même période de 2022 », écrit le CNA. Et d'ajouter : «quant aux sinistres restants en stocks, ils sont estimés à 108,8 milliards de DA et 1 682 965 dossiers en instance de règlement »



Alger : Lancement demain du projet de « la ville modèle pour le paiement électronique »

21/10/2023

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) a annoncé, samedi, dans un communiqué, que le projet de « la ville modèle pour le paiement électronique » sera lancé dimanche à Alger au niveau de l'école nationale supérieure de mathématiques, située dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Cet évènement organisé par l'ABEF en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faid, se déroulera en présence des autorités locales, des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie poste, ajoute le communiqué, repris par l'agence APS.

« Les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et EDAHABIA visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyens de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah », explique le communiqué.

Le projet « La ville modèle pour le paiement électronique » est une initiative qui permettra « la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie », selon la même source.



«ville modèle pour le paiement électronique» : Le projet sera lancé aujourd'hui à l'école nationale supérieure de mathématiques de Sidi Abdallah

22/10/2023

Le projet de «la ville modèle pour le paiement électronique» sera lancé aujourd'hui, à Alger, au niveau de l'École nationale supérieure de mathématiques (NHSM) située dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Alger, a indiqué, hier, l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) dans un communiqué.

Cet évènement, organisé par l'ABEF, en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laâziz Faïd, se déroulera en présence des autorités locales, des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie Poste, ajoute le communiqué. «Les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et EDAHABIA visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique aux moyens de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah», explique le communiqué

Le projet «La ville modèle pour le paiement électronique» est une initiative qui permettra «la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie», selon la même source.



Culture financière : L'ABEF organise une semaine dédiée

22/10/2023

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers «Abef», organise, en collaboration avec les banques de la place, une semaine dédiée à inculquer la culture

financière, du 22 au 26 octobre courant, au niveau des universités et écoles supérieures en Algérie, a indiqué, hier, un communiqué de cette association.

Par cette action, qui vient en célébration de la journée mondiale de l'épargne, l'Abef s'est fixée pour objectif «d'inculquer, auprès de la population algérienne, une culture financière pour promouvoir une inclusion financière élargie et ambitieuse», ajoute le communiqué. A ce titre, les professionnels des banques auront à éclairer et informer sur les pratiques bancaires au niveau du territoire national. Cette action sera une première parmi tant d'autres qui interviendront, de manière permanente, dans la mise en œuvre du programme établi à cet effet, précise la même source.

L'objectif de cette semaine est de communiquer sur «l'importance de la bancarisation des jeunes qui seront les clients des banques demain, et leur permettre, ainsi, un accès aisé et simplifié aux produits et services bancaires tels que le compte bancaire, son utilisation et ses avantages, les produits et services adossés au compte bancaire, les moyens de paiement électronique (e-banking- e-paiement, carte CIB, etc.) et les produits et services bancaires numériques en Algérie».



CNEP-Banque/Finance islamique : Un bouquet de nouveaux produits

20/10/2023

Le portefeuille client de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance «CNEP-Banque» a dépassé, dans le cadre de la finance islamique, 12.500 comptes courants, avec des dépôts de plus de 6,4 milliards de DA, a déclaré la première responsable de cette activité au sein de cette banque.

La directrice de la Finance islamique à la CNEP-Banque, Yamina Belhassani, a précisé à l'APS qu'en plus des comptes courants, les comptes épargnes ont atteint les 731 comptes, soit le double par rapport au nombre enregistré en 2022, avec un taux de dépôt de plus de 234 millions de DA. S'agissant de la valeur de financements destinés aux particuliers, dans le cadre de la finance islamique «idjara», elle a fait état, depuis le lancement de l'activité de la finance islamique à la CNEP-Banque en 2020, de 4 milliards de DA enregistrés jusqu'au 31 août dernier. Pour les dossiers de financement islamique acceptés, poursuit la directrice, ces derniers ont atteint environ 700 dossiers, par rapport aux 342 enregistrés à la fin de l'année dernière.

Cette Banque compte 84 guichets dédiés à la finance islamique répartis à travers 44 wilayas, outre une seule agence consacrée exclusivement à ce type. Selon Mme Belhassani, la Banque œuvre pour l'ouverture de nouveaux guichets au niveau de 30 agences «avant la fin de l'année», notamment celles au niveau des nouvelles wilayas, mais aussi pour l'ouverture d'un service de finance islamique dans l'ensemble de ses 224 agences.

Par ailleurs, la directrice a souligné que la banque avait déposé un bouquet de nouveaux produits, dans le cadre de la finance islamique, au niveau de la Banque d'Algérie (BA) en vue d'obtenir l'autorisation de les commercialiser, espérant procéder au lancement de ces produits destinés aux entreprises, aux professionnels et aux individus, avant la fin de l'année en cours, compte tenu des différents produits incluant les crédits à la consommation et l'épargne que la banque prépare.



Solvabilité des assurances : Se conformer aux normes internationales

20/10/2023

Le secteur de l'assurance joue un rôle essentiel dans la gestion des risques pour les entreprises et les particuliers. Dans un contexte de réglementation prudentielle en évolution constante, Khaoula Metchat et Souhila Boudaoud, de l'université d'Oran 2, expliquent que «l'industrie de l'assurance en Algérie se transforme sous l'influence des tendances émergentes en matière de solvabilité et de gestion des risques». Les autorités algériennes «se sont engagées à se conformer aux normes internationales, en recherchant un système de solvabilité adapté aux réalités économiques du pays, tout en impliquant activement les assureurs, principaux acteurs de l'industrie, à l'instar des pratiques en Europe», notent les deux universitaires.

Dans une étude co-signée, il est relevé que «la réglementation prudentielle en Algérie est axée sur la surveillance de la solvabilité des compagnies d'assurance, avec un niveau élevé de capital social minimum».

Elles notent aussi, que conscientes des évolutions enregistrées, les autorités algériennes «cherchent à mettre en place un système de solvabilité conforme aux normes internationales». La solvabilité des compagnies d'assurance est «essentielle pour leur capacité à respecter leurs engagements envers les assurés, et l'insolvabilité est le principal risque financier auquel elles sont confrontées». Dans le même registre, les universitaires indiquent que «les assureurs algériens sont également confrontés à des risques liés à la conception des produits, à la souscription et à la gestion des sinistres, à l'évaluation des provisions et aux processus de réassurance». Pour maintenir une solvabilité adéquate, «les compagnies d'assurance peuvent adopter des approches, telles que l'évaluation régulière des risques, la diversification des risques, la réassurance et le contrôle des coûts», précisent-elles. En chiffres, la marge de solvabilité des compagnies d'assurance directe en Algérie a connu une évolution positive au fil des années.

En 2020, elle a atteint 195 375 millions DA, marquant une augmentation par rapport à l'année précédente. Cette tendance s'est poursuivie en 2021, avec une marge de solvabilité atteignant 208.113 millions DA. En ce qui concerne la représentation des engagements réglementés par des actifs équivalents, les universitaires relèvent que «le niveau de couverture constaté en 2020 s'est établi à 142%».

Le taux global de représentation a ensuite légèrement augmenté pour atteindre 144% en 2022, enregistrant une amélioration de 2 points». Cette progression «reflète une meilleure couverture des engagements réglementés par les compagnies d'assurance». Cette amélioration est «principalement attribuable à la variation des engagements réglementés des compagnies d'assurance. En 2021, les engagements réglementés ont connu une variation positive, passant à 242.7 millions DA.

Cette tendance s'est poursuivie en 2022, avec une augmentation supplémentaire pour atteindre 256.8 millions DA». Il convient de souligner que les régulateurs des activités d'assurance en Algérie «disposent d'un pouvoir d'interprétation étendu pour l'application et la mise en œuvre des règles de solvabilité et de capital réglementaire». De même, poursuivent les auteurs de l'étude, «les assureurs algériens pourraient être amenés à fournir des ressources de financement afin d'améliorer leur niveau de marge de solvabilité par le biais d'augmentations de capital. Ces différentes mesures pourraient également avoir un impact significatif sur la liquidité, le résultat net consolidé et la situation financière des assureurs».



CAAT : Une croissance de 5 à 6% attendue pour 2023

20/10/2023

Acteur principal du paysage assurantiel, la Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) affiche de bonnes ambitions. Son Pdg, Nacer Saïs, joint par nos soins, affirme que la compagnie compte « terminer l'année à 5% voire 6 % d'augmentation en croissance par rapport à 2022 ». L'ensemble des branches, dit le même responsable, «évolue, notamment celles concernant le risque industriel. La CAAT demeure un acteur majeur en risque d'entreprises». Voyant venir de belles perspectives, M. Saïs s'attend à «clôturer l'exercice 2023 avec un chiffre d'affaires de plus de 27 milliards de dinars».

A fin juin 2023, la CAAT a enregistré 5% d'évolution de croissance par rapport à la même période de l'année dernière.

Dans le même registre, M. Saïs indique : «Nous essayons de répondre favorablement à toutes les doléances de nos clients pour maintenir ce rythme de croissance qui est lié à l'intérêt de la CAAT mais aussi du marché».

Ne voulant pas s'arrêter en si bon chemin, le premier responsable de la CAAT précise : «Nous devons travailler pour faire de la croissance un levier d'amélioration du taux de pénétration de l'assurance».

Rappelons que récemment la CAAT et le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN) ont signé, à l'occasion de la 2e édition du salon du e-commerce et des services en ligne en Algérie (ECSEL), un accord de partenariat, permettant aux membres du groupement de bénéficier de nombreux avantages dans le domaine de l'assurance. La CAAT a annoncé récemment le lancement officiel de son tout dernier produit d'assurance en ligne,

spécialement conçu pour répondre aux besoins des startups et des très petites entreprises (TPE). Ces startups et TPE peuvent parfois être confrontées à des risques professionnels de nature à entraver leur développement et à freiner leur ascension.

C'est en réponse à cette préoccupation que la CAAT a lancé son produit d'assurance en ligne «e-Pack», destiné à ces entités, lequel offre une couverture adaptée et accessible, et s'appuie sur un processus de commercialisation innovant. Ce produit permet aux clients de souscrire à une assurance en quelques minutes ; une protection contre les cyber-risk et perte de données.

Il offre la possibilité d'une couverture pécuniaire en lien avec la perte de données, causées par des erreurs humaines, des cybers attaques ou encore, les conséquences subis par les tiers.



Accompagnement des entreprises : Soutien à la relance économique

20/10/2023

C'est au siège de l'Agence nationale pour la promotion du commerce extérieur (ALGEX) à Alger, que s'est déroulée, hier, la première journée d'information, sous le slogan «Accompagnement des entreprises pour le soutien de la relance économique». Lancée par la Direction générale des Douanes, depuis 2022, en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), cette journée d'information a pour but de renforcer les efforts des pouvoirs publics, visant à promouvoir les mécanismes d'«accompagnement réel et sur le terrain des opérateurs économiques et des investisseurs», mais aussi à «promouvoir les échanges commerciaux internationaux».

Le directeur général des douanes, Abdelhafid Bakouche, dans son allocution lue par le sous-directeur des régimes économiques douaniers, Chahdi Toufik, a souligné le rôle de ces journées thématiques qui s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres organisées l'année dernière, afin d'accompagner les entreprises, d'informer les acteurs de l'économie et de leur faire découvrir les différentes procédures et facilités douanières qui les intéressent dans les opérations d'exportation et d'importation, et tout ce qui concerne le commerce extérieur. L'organisation de ces journées médiatiques s'inscrit dans le cadre de la consécration des fondements de la coopération et de l'implication effective de tous les partenaires et acteurs de la chaîne du commerce extérieur, dans le but de se mobiliser pleinement pour poursuivre la démarche des pouvoirs publics, en faveur du renforcement des bases de la relance économique, et la mise en place de divers mécanismes pouvant "améliorer le climat d'affaires et l'investissement".

Mais aussi, en redynamisant le développement économique, outre les efforts visant à la diversification économique, et ce, en privilégiant les secteurs qui disposent des capacités de production leur permettant de réaliser des opérations d'exportation, dans le but de renforcer la

compétitivité des institutions économiques productives et faciliter l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs", a-t-il appuyé. Il rappelle, à ce titre, que le plan d'action du Président de la République s'appuie sur la contribution forte et efficace des douanes à la promotion de l'économie nationale et au soutien des exportations hors hydrocarbures.

Car, a-t-il argué c'est l'"un des piliers fondamentaux qui est fortement dépendant de l'économie nationale". Et ce, à travers les nombreuses tâches qu'elles assument, constituant le premier support de son développement à la lumière des aspirations et des directives des hautes autorités pour encourager la production locale et promouvoir le produit national et le rendre plus compétitif sur les marchés internationaux, sans parler d'autres tâches qui leur sont assignées pour protéger l'économie nationale de toutes les formes de fraude, de contrebande et de divers délits économiques préjudiciables à l'économie nationale", a-t-il soutenu. À cet égard, il a assuré que la Direction générale des douanes a émis une feuille de route à travers laquelle plusieurs axes et objectifs stratégiques ont été inclus pour moderniser le secteur et établir des cadres opérationnels efficaces pour améliorer le climat d'investissement et accroître la compétitivité des institutions économiques nationales. Il s'agit également, selon lui, d'"améliorer et moderniser les infrastructures douanières générales et simplifier les procédures douanières sans négliger les mécanismes de contrôle efficaces pour lutter contre toutes les formes de fraude et de contrebande".

D'un autre point de vue, et sur la base de la vision stratégique de l'Algérie, qui vise une économie nationale permanente basée sur les fondements de la connaissance et de la technologie, l'initiative de la transformation numérique au niveau du secteur douanier, basée sur le développement d'un nouveau système d'information intégré, contribuera à contrôler les systèmes économiques généraux du pays en facilitant les données sur les échanges commerciaux internationaux et en assurant la transparence, nécessaire aux opérations douanières, en plus de faciliter les mesures visant à réduire les délais douaniers aux moindres coûts.

Régime douanier orienté vers la promotion de l'investissement

Enfin, le DG des douanes a souligné les efforts des services douaniers visant à ouvrir des canaux de communication permanents, directs et interactifs afin de montrer l'importance que la douane attache à la clientèle économique, en plus de les informer des différentes nouvelles dispositions légales douanières qui les intéressent en organisant des journées d'information. Le programme de cette journée d'information dédiée aux opérateurs économiques locaux, a été axé essentiellement sur une intervention d'un cadre central de la Direction Générale des Douanes intitulé "Systèmes douaniers économiques orientés vers la promotion des investissements". La rencontre a été l'occasion pour les commerçants et les économistes activant dans tous les domaines, y compris les producteurs, les exportateurs et les professionnels du commerce extérieur, de connaître les procédures, et de bénéficier des différents avantages accordés par les systèmes douaniers économiques, en tant que mécanisme capable d'améliorer la "compétitivité des institutions économiques" sur les marchés étrangers, d'encourager la production locale et de promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

La première intervention faite par le contrôleur général, M. Kecir Belal, auprès de la direction de la législation, la réglementation et des régimes douaniers, concerne les régimes douaniers économiques et la promotion de l'investissement. Dans sa mission économique, la douane algérienne s'est fixée comme priorité l'"accompagnement de la relance économique par l'encouragement de l'investissement et le soutien aux entreprises productrices et exportatrices.

Dans ce sens, elle s'efforce d'être un partenaire actif pour les entreprises à travers plusieurs mécanismes à savoir les régimes douaniers économiques", a dit M. Kecir Belal en introduction.

Vulgariser les nouvelles lois régissant les activités commerciales

Kecir Belal, contrôleur général la direction de la législation, la réglementation et des régimes douaniers a indiqué que les services des douanes ont établi un programme sur la base légale réglementaire. Il s'agit de la Convention relative à l'admission temporaire, faite à Istanbul, le 26 juin 1990, ratifiée par le Décret présidentiel n° 98-03 du 12 janvier 1998 ; le Protocole d'amendement à la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (Kyoto) ratifiée avec réserve par décret présidentiel n° 2000-447 du 23 décembre 2000 et la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes.

Outre les textes réglementaires, il a précisé que les régimes douaniers économiques pourraient être définis comme les mécanismes destinés à favoriser le développement de certaines activités économiques (exportation) et à renforcer les capacités concurrentielles des entreprises sur les marchés extérieurs. Elles permettent aussi, le "stockage, la transformation, l'utilisation ou la circulation de marchandises en suspension des droits de douane, des taxes intérieures de consommation ainsi que tous les autres droits, taxes et mesures de prohibition à caractère économique dont elles sont passibles, a-t-il informé.

Le régime est la pierre angulaire de la politique économique du pays, a-t-il résumé. Le président de la Chambre de commerce de la wilaya de Boumerdès, Charef Rabeh, qui s'est exprimé au nom du président de la CACI d'Alger, Hocine Zaoui, a pour sa part mis en exergue l'importance de cette journée pour expliquer les nouvelles lois régissant les activités commerciales et pouvant faciliter ainsi aux opérateurs économiques leurs opérations d'exportation.



Le Gouvernement mobilisé pour parachever la concrétisation des 54 engagements du président de la République

20/10/2023

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, jeudi soir, la mobilisation continue du Gouvernement en vue du parachèvement des 54 engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration de presse au Conseil de la nation, tenue au terme d'une plénière consacrée à répondre aux préoccupations soulevées par les membres du Conseil sur la Déclaration de politique générale du Gouvernement, M. Benabderrahmane a déclaré que « nous avons eu l'honneur de voir l'adoption de la Déclaration au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation. Cela témoigne du succès du Gouvernement dans sa démarche visant la concrétisation des 54 engagements du président de la République qui jettent les fondements de l'Algérie nouvelle conformément à une relance dans tous les domaines relatifs à la vie quotidienne du citoyen ».

Estimant que ce qui a été concrétisé à ce jour, comme le montre la Déclaration de politique générale du gouvernement, n'en est qu'une partie de ce que nous devons réaliser, le Premier ministre a ajouté que « tous les secteurs ministériels sont mobilisés, en vue d'achever la concrétisation des engagements du Président de la République », mettant en avant la nécessité de « persévérer » et de fournir les efforts, en vue d'atteindre les ambitions du citoyen au progrès et à la prospérité dans tous les domaines.

Dans ce contexte, M. Benabderrahmane a souligné l'importance de ce qui a été consentis comme démarches en vue d'asseoir un nouveau modèle économique pour l'Algérie nouvelle et qui repose sur la diversification et l'exploitations de toutes les potentialités nationales possibles, notamment celles qui étaient à l'abandon, parmi les industries manufacturières, le tourisme, les start-up et autres.

Ces efforts s'accompagnent d' «une relance que connaît le pays dans le domaine financier et en matière de réforme de l'administration publique », ajoute M. Benabderrahmane.



Conseil de la nation : les sénateurs saluent les réalisations du président de la République

20/10/2023

Les membres du Conseil de la nation se sont félicités, jeudi, des réalisations accomplies au cours des quatre années du mandat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

affirmant leur plein engagement dans les efforts visant à réaliser une relance globale dans le pays.

Dans la motion adoptée au terme de l'examen de la Déclaration de Politique générale du Gouvernement, les sénateurs se sont félicités des réalisations accomplies au cours des quatre dernières années, durant lesquelles les engagements du président de la République ont été honorés, notamment "en s'alliant au peuple et en plaçant les jeunes et les femmes au cœur du projet de développement dont la pierre angulaire reste la ressource humaine".

Ils ont également réitéré "leur adhésion au programme du président de la République et leur plein engagement dans sa démarche visant à réaliser une relance globale dans le pays, une relance fondée sur la consécration de l'indépendance politique et économique basée sur la connaissance, l'autonomisation des jeunes et des femmes et l'aspiration au leadership, tout en s'attachant aux références révolutionnaires de Novembre".

Ils ont appelé, à cette occasion, au "raffermissement de la cohésion nationale et au renforcement du front interne pour mener à bien le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, forte par son peuple, ses institutions et son armée".

S'agissant de la Déclaration de politique générale, les sénateurs se sont dits "pleinement satisfaits" de sa teneur, notamment en ce qui a trait à la promotion de l'Etat de droit, la gouvernance et la relance économique, saluant "les grandes avancées réalisées par le Gouvernement en matière de réformes profondes du secteur de la justice, de renforcement de la pleine pratique des droits et des libertés, de sécurité des personnes et des biens, et de modernisation de l'administration".

En matière de politique étrangère, ils ont souligné "les positions immuables de l'Algérie, héritées de la Déclaration du 1er novembre", et se sont félicités "des réalisations diplomatiques de l'Algérie nouvelle grâce à l'adoption par le président de la République d'une politique étrangère proactive prenant en compte les intérêts nationaux et promouvant les principes de paix et de sécurité internationales en s'acquittant de son rôle de premier plan sur les plans régional et international".

Pour ce qui est de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, les sénateurs ont réaffirmé leur solidarité avec le peuple palestinien dans sa détresse, saluant l'élan du peuple algérien qui "a soutenu, comme un seul homme aujourd'hui, le peuple palestinien et dénoncé les crimes sionistes barbares".

Quant à la cause sahraouie, les sénateurs ont appelé, à travers la motion, la communauté internationale à "assumer ses responsabilités et veiller à l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental selon les principes et les objectifs de la charte onusienne ainsi que les dispositions de la loi internationale.

Dans son allocution de clôture, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil s'est félicité de l'élan manifesté par le peuple algérien à travers l'organisation des marches ayant rassemblé des millions à travers le territoire national en guise de solidarité avec la cause palestinienne.

L'attachement des Algériens à cette cause centrale découle de l'esprit novembriste, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'"ils ont vécu eux aussi sous le joug du colonialisme".

"Synchronisées, ces marches sont une réponse aux ennemis de l'Algérie, portant aussi un message adressé aux manœuvres qui se trament contre le pays", a-t-il souligné.

"L'Algérie nouvelle n'est pas conjoncturelle. Elle représente le présent et l'avenir et s'inspire des valeurs novembristes", a mis en avant le président du Conseil de la nation.



Amélioration des conditions socio-économiques des citoyens : Les présidents des groupes parlementaires saluent l'engagement de l'État

20/10/2023

Les présidents des groupes parlementaires du Conseil de la nation ont salué les mesures et les dispositions contenues dans la DPGG, notamment celles liées à la préservation du caractère social de l'État et mis l'accent sur l'engagement de l'État à protéger les citoyens contre les répercussions de la situation économique mondiale difficile, à travers une série de mesures dans divers domaines.

Dans ce cadre, le président du groupe parlementaire des indépendants estime que la DPGG inclut toutes les clarifications, mesures et procédures, et propose des alternatives pour remédier aux insuffisances. «Les 54 engagements du Président de la République ont été réalisés en préservant le caractère social de l'Etat, la dignité du citoyen, la justice sociale et la sécurité alimentaire, ce qui permet de maintenir la stabilité de l'État», s'est félicité Lazrak Bettaher. Il a également salué «l'engagement du gouvernement à soumettre la déclaration politique dans les délais légaux», considérant qu'il s'agit d'une étape qui «»approfondit davantage» la confiance entre le gouvernement et le peuple d'une part, ainsi qu'entre le gouvernement et les élus d'autre part, qui vient ainsi «renforcer» la coordination entre le pouvoir exécutif et législatif à travers le contrôle parlementaire, les réponses aux questions orales et écrites, ainsi que la facilitation du travail des délégations parlementaires.

De son côté, le président du groupe parlementaire du RND considère que l'Algérie a connu une «révolution» à tous les niveaux depuis l'année 2020, qui a contribué, selon lui, à l'amélioration des indicateurs agricoles, financiers et économiques, et atteindre la sécurité hydrique et alimentaire du pays. Afif Senoussa a salué par ailleurs, les réformes qu'a connu l'Algérie ces dernières années, à commencer par l'élaboration d'une nouvelle constitution, la révision de nombreuses lois, mettant en avant les efforts de l'Etat pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. «On n'oublie pas le rôle l'Armée nationale populaire dans le développement de l'industrie militaire. Le parcours professionnel qu'elle a parcouru la placera aujourd'hui parmi les armées les plus puissantes du monde», a-t-il soutenu.

À son tour, le président du groupe parlementaire du FLN a salué les mesures prises par le gouvernement pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et barrer ainsi la route devant toutes les conspirateurs et faire taire les ennemis de la patrie. Ahmed Saleh Latifi a également salué les efforts consentis par l'ANP et les différentes forces de sécurité pour protéger les frontières et lutter contre le terrorisme. Sur le plan diplomatique le parlementaire estime que les positions de la diplomatie algérienne à l'égard des questions justes ont «honoré le pays».

Le président du groupe parlementaire pour le tiers présidentiel a, quant lui, souligné la nécessité de renforcer le front intérieur pour barrer la route aux ennemis et contrecarrer tout «plan» visant à déstabiliser le pays. Saad Arrous a ajouté que l'Algérie, grâce aux mesures entreprises ces dernières années, a répondu aux plus sceptiques, à travers notamment le maintien du caractère social de l'Etat malgré la situation internationale difficile. Parmi ces mesures, Arrous citera, l'augmentation des salaires et des pensions et allocations des retraités et de chômage tout en maintenant les subventions sociales et en évitant d'imposer de nouveaux taxes et impôts.



Paiement électronique

Lancement du projet de «la ville modèle»

22/10/2023

Le projet de « la ville modèle pour le paiement électronique » sera lancé, aujourd'hui, à Alger au niveau de l'École nationale supérieure de mathématiques (NhsM) située dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, a indiqué hier l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef) dans un communiqué.

Cet évènement organisé par l'Abef en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laâziz Faïd, se déroulera en présence des représentants des ministères concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires et d'Algérie poste, ajoute le communiqué.

Il est attendu de ce projet de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et Edahabia visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyen de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah, explique le communiqué.

Le projet « La ville modèle pour le paiement électronique » est une initiative qui permettra « la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie », selon la même source.

Réunion du gouvernement

Sept secteurs examinés

22/10/2023

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, hier, une réunion du gouvernement au cours de laquelle plusieurs secteurs ont été examinés, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement a examiné un avant-projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Dans le domaine des finances, le ministre a présenté quatre projets de décrets exécutifs qui interviennent en application des dispositions de la loi n° 23-07 du 21 juin 2023, relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, fixant le contenu et les modalités de mise en oeuvre de la comptabilité publique, la procédure de paiement par accreditif des dépenses publiques, les conditions et modalités de suppléance, de délégation de signature et de désignation d'intérimaires, les types de correspondants du Trésor et modalités de fonctionnement des comptes de dépôt de fonds.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a présenté trois projets de décrets exécutifs, portant déclassement de deux parcelles de terres agricoles à Alger, destinées à la réalisation d'équipements publics et d'une parcelle de la forêt domaniale de Madala à Béjaïa, au profit du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

S'agissant du bilan des feux de forêt, le gouvernement a entendu une communication conjointe présentée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural sur le bilan des incendies enregistrés cette année ainsi que les mesures qui ont été prises pour y faire face.

Enfin, dans le domaine de l'entrepreneuriat, le gouvernement a entendu une communication conjointe présentée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, sur les mesures inscrites dans le cadre du programme relatif au développement et à la promotion de l'entrepreneuriat étudiant.

Une motion adoptée après la déclaration de politique générale du gouvernement

Le quitus des sénateurs au président Tebboune

21/10/2023

Ils ont appelé au renforcement du front interne pour mener à bien le processus d'édification de la nouvelle Algérie.

Appuis sans réserve à la démarche du président de la République. Saluant les réalisations du président Tebboune, les membres du Conseil de la nation se sont félicités, jeudi, des réalisations accomplies au cours des quatre années du mandat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur plein engagement dans les efforts visant à réaliser une relance globale dans le pays.

Dans la motion adoptée au terme de l'examen de la déclaration de politique générale du gouvernement, les sénateurs se sont félicités des réalisations accomplies au cours des quatre dernières années, durant lesquelles les engagements du président de la République ont été honorés, notamment «en s'alliant au peuple et en plaçant les jeunes et les femmes au cœur du projet de développement dont la pierre angulaire reste la ressource humaine». Ils ont également réitéré «leur adhésion au programme du président de la République et leur plein engagement dans sa démarche visant à réaliser une relance globale dans le pays, une relance fondée sur la consécration de l'indépendance politique et économique basée sur la connaissance, l'autonomisation des jeunes et des femmes et l'aspiration au leadership, tout en s'attachant aux références révolutionnaires de Novembre».

Ils ont appelé, à cette occasion, au «raffermissement de la cohésion nationale et au renforcement du front interne pour mener à bien le processus d'édification de la nouvelle Algérie, forte par son peuple, ses institutions et son armée». S'agissant de la déclaration de politique générale, les sénateurs se sont dits «pleinement satisfaits» de sa teneur, notamment en ce qui a trait à la promotion de l'État de droit, la gouvernance et la relance économique, saluant «les grandes avancées réalisées par le gouvernement en matière de réformes profondes du secteur de la justice, de renforcement de la pleine pratique des droits et des libertés, de sécurité des personnes et des biens, et de modernisation de l'administration».

En matière de politique étrangère, ils ont souligné «les positions immuables de l'Algérie, héritées de la Déclaration du 1er Novembre», et se sont félicités «des réalisations diplomatiques de la nouvelle Algérie grâce à l'adoption par le président de la République d'une politique étrangère proactive prenant en compte les intérêts nationaux et promouvant les principes de paix et de sécurité internationales en s'acquittant de son rôle de premier plan sur les plans régional et international». Pour ce qui est de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, les sénateurs ont réaffirmé leur solidarité avec le peuple palestinien dans sa

détresse, saluant l'élan du peuple algérien qui «a soutenu, comme un seul homme, aujourd'hui, le peuple palestinien et dénoncé les crimes sionistes barbares». Quant à la cause sahraouie, les sénateurs ont appelé, à travers la motion, la communauté internationale à «assumer ses responsabilités et veiller à l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, selon les principes et les objectifs de la charte onusienne, ainsi que les dispositions de la loi internationale.

Dans son allocution de clôture, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil s'est félicité de l'élan manifesté par le peuple algérien à travers l'organisation des marches ayant rassemblé des millions de personnes à travers le territoire national en guise de solidarité avec la cause palestinienne. L'attachement des Algériens à cette cause centrale découle de l'esprit novembriste, a-t-il fait savoir, ajoutant qu' «ils ont vécu eux aussi sous le joug du colonialisme». «Synchronisées, ces marches sont une réponse aux ennemis de l'Algérie, portant aussi un message adressé aux manœuvres qui se trament contre le pays», a-t-il souligné.

«La nouvelle Algérie n'est pas conjoncturelle. Elle représente le présent et l'avenir et s'inspire des valeurs novembristes», a mis en avant le président du Conseil de la nation.



Le Sahara Blend clôt la semaine à plus de 95 dollars

Le pétrole algérien s'envole

22/10/2023

Il valait 95,11 dollars selon la dernière cotation du site spécialisé Oil Price.

Le prix du pétrole algérien a connu une hausse remarquable. Le Sahara Blend, référence du pétrole algérien, valait 95,11 dollars, il y a quarante-huit-heures, selon la dernière cotation du site spécialisé Oil Price. Soit 1,45 dollar de plus que la veille de cette publication. Ce qui le place parmi les pétroles les plus chers au monde.

Un niveau qui ressuscite l'espoir de le voir franchir la barre des 100 dollars avant la fin de l'année. Ce qui n'a pas été le cas des deux autres références mondiales, européenne et américaine, du marché de l'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord coté à Londres, pour livraison en décembre, a cédé 22 cents pour terminer à 92,16 dollars la semaine qui s'est achevée le 20 octobre. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, pour échéance en novembre a, pour sa part, reculé de 29 cents à 88,08 dollars. Les cours du Brent et du WTI se sont légèrement repliés, vendredi, sur un marché crispé par la montée de l'incertitude, que ce soit au Moyen-Orient, avec la possible invasion de Ghaza, ou aux États-Unis, où une crise politique se dessine au Congrès,

explique-t-on. Ils avaient pourtant longtemps évolué dans le vert, avant de fléchir en fin de séance.

Ce qui avait fait place à des analyses optimistes quant à une nouvelle poussée des prix. «Les marchés continuent de prendre en compte la guerre et les primes géopolitiques, alors que les tambours de la guerre se poursuivent sans relâche, malgré les efforts déployés par les dirigeants mondiaux pour contenir ce conflit», a déclaré Han Tan, analyste chez Exinity. L'entité sioniste annonçant une offensive terrestre sur Ghaza. «Vous voyez maintenant Ghaza de loin, bientôt vous verrez Ghaza de l'intérieur», a déclaré jeudi son ministre de la Défense Yoav Gallant lors d'une inspection des troupes, selon une vidéo postée sur le réseau social X. «C'est l'indication la plus forte à ce jour qu'une invasion terrestre est imminente», affirme Tamas Varga, analyste chez PVM Energy. «Les spéculateurs sont conscients du risque inhérent à la poudrière du Moyen-Orient pour l'approvisionnement mondial en pétrole», assurait de son côté Stephen Innes, analyste chez SPI AM.

«Bien qu'Israël ne soit pas un exportateur de pétrole, les acheteurs physiques doivent se couvrir contre le risque d'éventuelles perturbations, qu'il s'agisse de voies de navigations devenues dangereuses pour le transport de brut, ou encore contre le risque, quoique improbable d'une attaque terroriste contre l'Arabie saoudite», ajoutait-il. Un optimisme qui a fini par être douché. Comment l'explique les analystes? «Les opérateurs craignent qu'un événement survenu durant le week-end ne bouscule les prix», a indiqué, dans une note, Craig Erlam, d'Oanda.

L'entité sioniste n'a pas renoncé à une offensive terrestre sur la Bande de Ghaza, après avoir subi, début octobre, l'attaque la plus meurtrière de son histoire. Dans le nord du pays, près de la frontière avec le Liban, l'armée israélienne est aussi déployée en masse, dans l'éventualité de l'ouverture d'un second front, avec le mouvement pro-iranien Hezbollah.

Le marché se préoccupe aussi de la situation au Congrès américain. La majorité républicaine y est privée de chef de file depuis le débarquement de Kevin McCarthy, il y a plus de deux semaines, a fait remarquer Mark Waggoner, d'Excel Futures. Il faut savoir que faute de président, la Chambre des représentants est paralysée, alors que se profile, dans moins d'un mois, la date limite pour trouver un accord sur le budget. Sans compromis au 17 novembre, le gouvernement américain serait contraint de suspendre une partie de ses activités, un débrayage appelé «shutdown».

Ce qui en principe ne doit pas affecter les prix du pétrole qui restent à la merci d'un embrasement au Moyen-Orient. L'entité sioniste se prépare à une offensive terrestre contre la bande de Ghaza qui serait dévastatrice. Téhéran a mis en garde. La réplique mettrait le feu aux cours de l'or noir. La fermeture du détroit d'Ormuz, notamment amputerait le marché de 17 millions de barils de pétrole par jour. Un détonateur pour faire «flamber» les prix. Autant d'«ingrédients» qui ouvrent le chemin vers un baril à 100 dollars.

Ville de Sidi Abdellah à Alger: lancement dimanche du projet de "la ville modèle pour le paiement électronique"

21/10/2023

Le projet de "la ville modèle pour le paiement électronique" sera lancé dimanche à Alger au niveau de l'école nationale supérieure de mathématiques (NHSM) située dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah à Alger, a indiqué samedi l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) dans un communiqué.

Cet évènement organisé par l'ABEF en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd, se déroulera en présence des autorités locales, des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie poste, ajoute le communiqué.

"Les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et EDAHABIA visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyens de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah", explique le communiqué.

Le projet "La ville modèle pour le paiement électronique" est une initiative qui permettra "la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie", selon la même source.



Le projet lancé aujourd'hui: Sidi Abdellah, «ville modèle pour le paiement électronique»

22/10/2023

Le projet de "la ville modèle pour le paiement électronique" sera lancé ce dimanche à Alger au niveau de l'école nationale supérieure de mathématiques (NHSM) située dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah à Alger, a indiqué samedi l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) dans un communiqué.

Cet évènement organisé par l'ABEF en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd, se déroulera en présence des autorités locales, des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie poste, ajoute le communiqué.

"Les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et EDAHABIA visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyens de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah", explique le communiqué.

Le projet "La ville modèle pour le paiement électronique" est une initiative qui permettra "la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie", selon la même source.

Par ailleurs, l'ABEF organise, en collaboration avec les banques de la place, une semaine dédiée à inculquer la culture financière, du 22 au 26 octobre courant, au niveau des universités et écoles supérieures en Algérie, a indiqué samedi un autre communiqué de cette association.

Par cette action, qui vient en célébration de la journée mondiale de l'épargne, l'Abef s'est fixée comme objectif "d'inculquer, auprès de la population algérienne, une culture financière pour promouvoir une inclusion financière élargie et ambitieuse", ajoute le communiqué. A ce titre, les professionnels des banques auront à éclairer et informer sur les pratiques bancaires au niveau du territoire national. Cette action sera une première parmi tant d'autres qui interviendront, de manière permanente, dans la mise en œuvre du programme établi à cet effet, précise la même source.

L'objectif de cette semaine est de communiquer sur "l'importance de la bancarisation des jeunes qui seront les clients des banques demain, et leur permettre, ainsi un accès aisé et simplifié aux produits et services bancaires tels que le compte bancaire, son utilisation et ses avantages, les produits et services adossés au compte bancaire, les moyens de paiement électroniques (E-Banking- E-Paiement, Carte CIB...etc) et les produits et services bancaires numériques en Algérie".



Une urgence

22/10/2023

L'amélioration de la qualité du débit internet reste l'une des plus grandes priorités du gouvernement. Lors du dernier Conseil des ministres, le Président Tebboune a encore insisté sur la nécessité d'assurer une meilleure qualité du débit et du raccordement à internet, l'objectif étant d'améliorer le niveau des prestations dans les secteurs vitaux. Condition sine qua non pour accélérer la numérisation du pays, l'amélioration du débit internet est devenue l'urgence de l'heure. Mais une politique de digitalisation efficiente de tous les secteurs vitaux publics et privés doit nécessairement passer par une infrastructure de télécommunications de qualité. De nombreuses zones du pays, notamment rurales, restent hors champ du monde numérique.

Comment faire en sorte que l'économie digitale soit un véritable levier de la croissance économique pour participer activement à la diversification de l'économie nationale et aux exportations. C'est devenu la priorité des priorités pour arrimer le pays à l'industrie 4.0, présenté comme un levier transformationnel au profit de l'excellence opérationnelle. Il s'agit aussi de répondre aux exigences d'un mode de consommation nouveau qui a fait exploser la demande en matière de connectivité, de services en ligne, d'outils de collaboration et d'interaction dans la société.

Des chiffres révèlent que les Algériens passent en moyenne entre 2 et 3 heures par jour de temps de connectivité, que ce soit pour travailler ou encore être en contact avec l'entourage. Les investissements dans le secteur des TIC restent encore colossaux, comme le déploiement de la fibre optique et de l'internet mobile, notamment dans les secteurs névralgiques comme l'éducation, la santé ou encore l'enseignement supérieur et la finance.

De nouvelles lois ont été adoptées, d'autres sont en cours d'élaboration, pour consolider l'arsenal juridique régissant le secteur du numérique. Le marché algérien du commerce électronique est en croissance continue. Il ne faut surtout pas freiner cet élan en plus de la sécurisation de la connectivité internet, en diversifiant les câbles sous-marins en fibre optique et les points d'atterrissement.



Installation de bureaux de change et revalorisation du dinar : Le marché noir des devises dans le viseur

19/10/2023

La banque d'Algérie devra annoncer dans les jours à venir la mise en place d'un nouveau système visant à encourager l'installation de bureaux de change et à amorcer une nouvelle organisation du marché des devises.

Illégal mais toléré depuis des décennies, en raison surtout des restrictions objectives imposées au change officiel, le marché noir des devises suscite, par son existence même, contestations et critiques, de par les préjudices qu'il porte à la sphère économique formelle et les phénomènes de fraude, d'évasion fiscale et de transferts illicites qu'il génère.

Des phénomènes qui nuisent grandement à l'image de l'économie nationale et auxquelles les pouvoirs publics entreprennent désormais de s'attaquer en privilégiant de nouvelles logiques économiques visant à instaurer graduellement les conditions nécessaires à l'atténuation du poids de l'informel, à favoriser l'émergence de bureaux de change officiels et à réduire progressivement le gap entre les parités officielle et parallèle du dinar.

La nouvelle loi monétaire et bancaire – version revue et corrigée de la fameuse loi monnaie et crédit (LMC) – étant désormais officiellement en vigueur, la banque d'Algérie (BA) devra

annoncer dans les jours à venir tout un nouveau système visant à encourager l'installation de bureaux de change et à amorcer par-là même une nouvelle organisation du marché des devises, avec en toile de fond l'amointrissement à terme de l'ampleur du change informel.

Un pari qui demeure loin d'être facile à gagner, au regard de l'absence d'une offre alternative en devises fortes pour remplacer celle accessible sur les circuits parallèles. Mais un pari néanmoins nécessaire, au vu des impératifs liés aux objectifs de normalisation de

l'économie nationale dans ses différents compartiments. Aussi, comme point de départ à la mise en œuvre de cette démarche visant à réduire progressivement le poids du marché parallèle, la banque centrale s'apprête à édicter un nouveau règlement fixant des conditions d'autorisation, de constitution et d'agrément plus à même de favoriser un déploiement graduel d'un vaste réseau national de bureaux change pour faciliter les opérations d'achat et de vente de devises au large public.

Des bureaux de change qui seront installés dans une première phase au niveau des aéroports, ports, hôtels et autres lieux ciblés afin de collecter quelques opérations de change qui bénéficient jusqu'ici au marché informel, sachant qu'à l'instar de tous les pays où la monnaie nationale n'est pas totalement et librement convertible, ces bureaux ne peuvent qu'acheter et non céder des devises fortes, comme c'est le cas par exemple dans les pays voisins.

Pour contourner cependant le manque d'offre en devises et garantir une rentabilité suffisante pour ces futurs bureaux de change, la BA prévoit d'ores et déjà d'étendre leur champ d'activité à diverses opérations, dont celles liées à l'accès à l'allocation touristique, aux frais d'études étrangers et autres transactions autorisées. De même, les commissions et marges à garantir à ces bureaux de change devront être fixées à des niveaux suffisamment attractifs afin de leur assurer des seuils de rentabilité suffisants pour pérenniser leurs activités.

En parallèle, l'effort visant ainsi à réduire l'impact du marché informel qui continue à brasser des fonds colossaux passe également par une revalorisation progressive de la valeur officielle du dinar afin de la rapprocher de celle en vigueur sur le marché parallèle, le gap entre les deux dépassant actuellement les 40- 50%. Pour ce faire, la BA a déjà amorcé une politique volontariste de réajustement à la hausse du taux de change de la monnaie

nationale, celle-ci ayant connu depuis l'année dernière une réévaluation de près de 8%, selon les évaluations officielles.

Condition sine qua non pour réduire l'ampleur du change informel, le renforcement du dinar reste cependant tributaire de l'amélioration des fondamentaux de l'économie nationale et de la diversification des ressources du pays en devises. Un processus déjà enclenché à travers la nouvelle politique économique mise en place par les pouvoirs publics, mais qui s'apparente cependant à une entreprise de très longue haleine.



Sidi Abdellah : Ville modèle pour le paiement électronique

21/10/2023

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (ABEF), en collaboration avec le GIE Monétique, annonce le lancement du Projet de « La ville modèle pour le paiement électronique ». Il sera officiellement lancé aujourd'hui par le Ministre des Finances, M. Laaziz Faid.

C'est à partir de l'Ecole nationale supérieure de Mathématique (NHSM) que la ministre des Finances donnera le coup d'envoi de ce projet, en présence des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que les responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie poste. Les objectifs de ce projet étant de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en carte de paiement (CIB) et « Edhahabia » visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyen de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdellah, selon les précisions de l'ABEF.

« Le projet "La ville modèle du paiement électronique" est une initiative qui permettra la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie », a-t-on précisé.



Alger : lancement dimanche du projet de « la ville modèle pour le paiement électronique »

21/10/2023

Le projet de « la ville modèle pour le paiement électronique » sera lancé dimanche à Alger au niveau de l'école nationale supérieure de mathématiques (NHSM) située dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

C'est ce qu'a annoncé samedi dans un communiqué, l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), organisatrice de l'événement, en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faid.

Selon la même source, l'événement se déroulera en présence des autorités locales, des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie poste.

« Les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et Edahabia visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyens de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah », explique le communiqué, repris par l'APS.

Le projet « La ville modèle pour le paiement électronique » est une initiative qui permettra « la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie », selon la même source.



Finances : Lancement du projet de « la ville modèle pour le paiement électronique »

22/10/2023

Le projet de « la ville modèle pour le paiement électronique » sera lancé, dimanche au niveau de l'école nationale supérieure de mathématiques (NHSM) située dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Alger, a indiqué samedi l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) dans un communiqué.

Cet évènement organisé par l'ABEF en collaboration avec GIE monétique, sous la supervision et le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd, se déroulera en présence des autorités locales, des représentants des différents départements ministériels concernés, ainsi que des responsables des institutions bancaires de la place et d'Algérie poste, ajoute le communiqué.

« Les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement CIB et EDAHABIA visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyens de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi Abdallah », explique le communiqué.

Le projet « La ville modèle pour le paiement électronique » est une initiative qui permettra « la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie », selon la même source.

Nouvelle loi sur la comptabilité publique et la gestion financière : 4 projets de décrets exécutifs examinés par le gouvernement

22/10/2023

Le gouvernement a examiné lors de sa réunion hebdomadaire, présidée samedi par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, quatre projets de décrets exécutifs de la nouvelle loi sur la comptabilité publique et la gestion financière, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Selon la même source, « le ministre des Finances a présenté quatre projets de décrets exécutifs qui interviennent en application des dispositions de la loi n 23-07 du 21 juin 2023, relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière ». Il s'agit des projets de décret exécutif fixant le contenu et les modalités de mise en œuvre de la comptabilité publique, de décret exécutif fixant la procédure de paiement par accreditif des dépenses publiques, de celui fixant les conditions et modalités de suppléance, de délégation de signature et de désignation d'intérimaires, et enfin du projet de décret exécutif fixant les types de correspondants du Trésor et modalités de fonctionnement des comptes de dépôt de fonds, précise le communiqué.

La promulgation de ces textes permettra « la mise en œuvre des dispositions de la loi n 23-07 du 21 juin 2023 visant notamment à mettre en place la nouvelle architecture comptable prévue par la loi organique relative aux lois de finances », souligne-t-on dans le même texte.



مدينة سيدي عبد الله بالعاصمة: إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني" غدا الأحد

21/10/2023

سيتم إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني", غدا الأحد على مستوى المدرسة الوطنية العليا للرياضيات بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله بالجزائر العاصمة, حسب ما أعلنته اليوم السبت الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية "ABEF" في بيان لها.

ويهدف هذا المشروع، الذي ينظم تحت اشراف وزير المالية, لعزيز فايد، و رعايته، إلى تزويد التجار بالمدينة الجديدة سيدي عيد الله بمختلف وسائل ومعدات الدفع الالكتروني, وكذا المواطنين بمختلف بطاقات الدفع البنكية " CIB " وبطاقات بريد الجزائر الذهبية, " EDAHABIA " فضلا عن توجيههم للتعامل بطريقة الكترونية بواسطة البطاقة البنكية ورمز الاستجابة السريع, "QR Code" حسب البيان.

وسيتيم "تعميم هذه المبادرة على مستوى كل المدن مما سيسمح بخلق ديناميكية وتنافسية ايجابية بينها, وذلك من أجل تطوير وتعميم استخدام وسائل الدفع الالكتروني والمساهمة الفعالة في تحقيق هدف الشمول المالي في الجزائر", يضيف البيان.

وسيشهد نشاط إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الالكتروني", المنظم من طرف الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية, وتجمع النقد الألي, " GIE MONETIQUE " مشاركة السلطات المحلية وممثلي مختلف الدوائر الوزارية المعنية, وكذا مسؤولي البنوك و بريد الجزائر, وفقا لذات المصدر.



القانون الجديد للمحاسبة العمومية والتسيير المالي: الحكومة تدرس أربعة مشاريع مراسيم تنفيذية

21/10/2023

درست الحكومة, اليوم السبت, خلال اجتماعها الأسبوعي برئاسة الوزير الأول, السيد أيمن بن عبد الرحمان, أربعة مشاريع مراسيم تنفيذية لقانون المحاسبة العمومية والتسيير المالي الجديد, حسب ما أفاد به بيان لمصالح الوزير الأول.

وجاء في البيان: "قدم وزير المالية أربعة مشاريع مراسيم تنفيذية, تم اتخاذها تطبيقا لأحكام القانون رقم 23 - 07 المؤرخ في 21 يونيو 2023, والمتعلق بالمحاسبة العمومية والتسيير المالي".

ويتعلق الأمر, حسب المصدر ذاته, بمشاريع مراسيم تنفيذية تحدد كل من محتوى وكيفيات تطبيق المحاسبة العمومية, إجراءات الدفع بالاعتماد من النفقات العمومية, شروط وكيفيات الاستخلاف وتفويض الإمضاء وتعيين الأمرين بالصرف بالنيابة, وكذا أنواع متعاملي الخزينة وكيفيات تسيير حسابات إيداع الأموال.

وأوضحت مصالح الوزير الأول في بيانها أن إصدار هذه النصوص "من شأنه أن يسمح بتنفيذ أحكام القانون رقم 23 - 07 المؤرخ في 21 يونيو 2023, والتي تهدف خصوصا إلى وضع البنية المحاسبية الجديدة التي ينص عليها القانون العضوي المتعلق بقوانين المالية".

إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الالكتروني" غدا

21/10/2023

أعلنت الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية "ABEF" في بيان لها اليوم انه سيتم إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الالكتروني"، غدا الأحد على مستوى المدرسة الوطنية العليا للرياضيات بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله بالجزائر العاصمة.

وحسب بيان للجمعية فانه يهدف هذا المشروع، الذي ينظم تحت اشراف وزير المالية، لعزیز فايد، و رعايته، إلى تزويد التجار بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله بمختلف وسائل ومعدات الدفع الالكتروني، وكذا المواطنين بمختلف بطاقات الدفع البنكية "CIB" و بطاقات بريد الجزائر الذهبية، "EDAHABIA" فضلا عن توجيههم للتعامل بطريقة الكترونية بواسطة البطاقة البنكية ورمز الاستجابة السريع "QR Code" حسب البيان.

وحسب ذات المصدر فانه "تعميم هذه المبادرة على مستوى كل المدن مما سيسمح بخلق ديناميكية وتنافسية ايجابية بينها، وذلك من أجل تطوير وتعميم استخدام وسائل الدفع الالكتروني والمساهمة الفعالة في تحقيق هدف الشمول المالي في الجزائر"، يضيف البيان.

كما جاء في بيان الجمعية انه سيشهد نشاط إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الالكتروني"، المنظم من طرف الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، وتجمع النقد الآلي، "GIE MONETIQUE" مشاركة السلطات المحلية وممثلي مختلف الدوائر الوزارية المعنية، وكذا مسؤولي البنوك و بريد الجزائر



مدينة سيدي عبد الله بالعاصمة: إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الالكتروني" غدا الأحد

21/10/2023

سيتم إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الالكتروني"، غدا الأحد على مستوى المدرسة الوطنية العليا للرياضيات بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله بالجزائر العاصمة، حسب ما أعلنته اليوم السبت الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية "ABEF" في بيان لها.

ويهدف هذا المشروع، الذي ينظم تحت اشراف وزير المالية، لعزیز فايد، و رعايته، إلى تزويد التجار بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله بمختلف وسائل ومعدات الدفع الالكتروني، وكذا المواطنين بمختلف

بطاقات الدفع البنكية "CIB" وبطاقات بريد الجزائر الذهبية " EDAHABIA ", فضلا عن توجيههم للتعامل بطريقة إلكترونية بواسطة البطاقة البنكية ورمز الاستجابة السريع "QR Code", حسب البيان.

وسيتم "تعميم هذه المبادرة على مستوى كل المدن مما سيسمح بخلق ديناميكية وتنافسية إيجابية بينها, وذلك من أجل تطوير وتعميم استخدام وسائل الدفع الإلكتروني والمساهمة الفعالة في تحقيق هدف الشمول المالي في الجزائر", يضيف البيان.

وسيشهد نشاط إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني", المنظم من طرف الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية, وتجمع النقد الآلي " GIE MONETIQUE ", مشاركة السلطات المحلية وممثلي مختلف الدوائر الوزارية المعنية, وكذا مسؤولي البنوك و بريد الجزائر, وفقا لذات المصدر.



سيتم تعميمها.. إطلاق مشروع المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني بالعاصمة غدا

21/10/2023

سيقوم وزير المالية لعزیز فايد، بتدشين إطلاق مشروع المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني، غدا الأحد، بالمدرسة الوطنية العليا للرياضيات، في المدينة الجديدة سيدي عبد الله بالعاصمة.

هذا وأعلنت الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، وتجمع النقد الآلي، على تنظيم هذا النشاط. والذي سيتم بمشاركة السلطات المحلية، ممثلي مختلف الدوائر الوزارية المعنية. بالإضافة إلى مشاركة مسؤولي البنوك و بريد الجزائر.

وتتمثل الأهداف الرئيسية من هذا المشروع في تزويد التجار بمختلف وسائل ومعدات الدفع الإلكتروني. وتزويد المواطنين بمختلف بطاقات الدفع البنكية "CIB"، و بطاقات بريد الجزائر الذهبية.

وكذا توجيه المواطنين والتجار بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله للتعامل بطريقة إلكترونية. بواسطة البطاقة البنكية ورمز الإستجابة السريع.

كما يعد مشروع المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني مبادرة التي سيتم تعميمها على كل المدن. ما يسمح بخلق ديناميكية وتنافسية إيجابية بين المدن.

ويأتي ذلك من أجل تطوير وتعميم استخدام وسائل الدفع الإلكتروني والمساهمة الفعالة لتحقيق هدف الشمول المالي في الجزائر.

أسبوع الثقافة المالية

هذا وتنظم الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، والبنوك الوطنية، أسبوع الثقافة المالية، وذلك ابتداء من تاريخ 22 إلى 26 أكتوبر 2023، على مستوى كل الجامعات والمدارس العليا بالجزائر، وذلك بمناسبة اليوم العالمي للإدخار.

وتسعى الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، من خلال هذه الخطوة. إلى تحقيق مجموعة من الأهداف أهمها ترسيخ ثقافة مالية من أجل ترقية الشمول المالي في الجزائر.

وسيجتمع هذا الحدث المهم ممثلي مختلف البنوك الوطنية. الذين سيقومون بتوضيح الصورة واعلام الطلبة الجامعيين في المواضيع المتعلقة بمجال المالية والبنوك. وذلك على مستوى كل التراب الوطني.

وستكون هذه الخطوة هي الأولى من بين عدة نشاطات ستتنظم بطريقة دورية، في إطار برنامج مسطر لهذا الغرض.

ويتمثل الهدف الرئيسي من تنظيم أسبوع الثقافة المالية في تفعيل العملية الاتصالية. والتحسيس على أهمية ادماج فئة الشباب في المحيط البنكي الذين هم زبائن البنوك مستقبلا. بالحصول على المنتجات والخدمات البنكية بطريقة أسهل.



دراسة 4 مشاريع مراسيم تنفيذية تتعلق بالمحاسبة العمومية والتسيير المالي

21/10/2023

قدم وزير المالية اليوم 4 مشاريع مراسيم تنفيذية تتعلق بالمحاسبة العمومية والتسيير المالي خلال إجتماع الأسبوعي للحكومة.

وخلا الإجتماع الذي جرى برئاسة الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان قدم وزير المالية 4 مشاريع مراسيم تنفيذية تم اتخاذها تطبيقا لأحكام القانون رقم 23 - 07 المؤرخ في 21 جوان 2023.

ويتعلق الامر بمشاريع المراسيم التنفيذية التي تحدد محتوى وكيفيات تطبيق المحاسبة العمومية، بالإضافة إلى إجراءات الدفع بالاعتماد من النفقات العمومية، وأيضا شروط وكيفيات الاستخلاف وتفويض الإمضاء وتعيين الأمرين بالصرف بالنيابة. وأخيرا أنواع متعاملي الخزينة وكيفيات تسيير حسابات إيداع الأموال.

وللإشارة فإن أن إصدار هذه النصوص من شأنه أن يسمح بتنفيذ أحكام القانون رقم 23 - 07 المؤرخ في 21 جوان 2023، والتي تهدف خصوصا إلى وضع البنية المحاسبية الجديدة التي ينص القانون العضوي المتعلق بقوانين المالية.



بزيادة 19%.. 2895 مليار دينار للحفاظ على القدرة الشرائية للمواطنين في 2024

20/10/2023

كشف الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمن، عن إنفاق 2895 مليار دينار للحفاظ على القدرة الشرائية للمواطنين في 2024.

قال الوزير الأول خلال ردّه على انشغالات أعضاء مجلس الأمة، بشأن بيان السياسة العامة للحكومة. أبرز بن عبد الرحمان أنّ الإنفاق سيزيد بـ 19 بالمائة عام 2024، لتأمين القدرات الشرائية للمواطنين.

وأضاف الوزير الأول، أن برنامج رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، أصبح واقعا ملموسا ومعاشا تؤكد الإنجازات اليومية والمؤشرات الإيجابية في كل المجالات. مشيرا إلى أن "القادم أفضل بالنسبة للجزائر ولن نرضى للجزائر إلا بالأفضل".

وجدد الوزير الأول، التزام الحكومة بمضاعفة جهودها من أجل مواصلة التجسيد الميداني لالتزامات رئيس الجمهورية. خدمة للأهداف السامية وحتى نكون في مستوى تطلعات مواطنينا. وشعبنا العظيم في بناء جزائر جديدة قوية، آمنة ومستقرة ومزدهرة.

وأوضح بأن الحكومة تعمل جاهدة على تحقيق التحول من مقاربة تبرير الوضع القائم التي سادت فيما سبق إلى مقاربة التكفل الفعال والسريع بانشغالات ومطالب المواطنين. معلنا أنه سيتم إنشاء منصة رقمية على مستوى وزارة العلاقات مع البرلمان تربط كل القطاعات الوزارية وكذا ديوان الوزير الأول. بما يضمن العصرية والفعالية المطلوبتين.

كما شدد على أنه في إطار مساعي دعم القدرة الشرائية وتحسين المستوى المعيشي للمواطن. اعتمدت الحكومة على جملة من الإجراءات والآليات الاقتصادية تتجلى من خلال تطور مستوى التحويلات الإجتماعية المباشرة. والتي سترتفع من 2714 مليار دج في 2023 إلى 2895 مليار دج في 2024 أي ما يعادل 19.17 بالمائة من ميزانية الدولة في 2024. موجهة لدعم مواد الحليب والحبوب والزيت والسكر والربط بالكهرباء والغاز والمياه ودعم برامج السكن.

ومن تدابير تحسين القدرة الشرائية للمواطن -حسب الوزير الأول- "تتضمن الأجور والرواتب للموظفين ومعاشات المتقاعدين. حيث تم رفع الأجور لفائدة أزيد من 2.8 مليون موظف على مدى سنتين.

إطلاق مشروع المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني بالعاصمة غدا

21/10/2023

سيقوم وزير المالية لعزير فايد، بتدشين إطلاق مشروع المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني، غدا الأحد، بالمدرسة الوطنية العليا للرياضيات، في المدينة الجديدة سيدي عبد الله بالعاصمة.

هذا وأعلنت الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، وتجمع النقد الآلي، على تنظيم هذا النشاط. والذي سيتم بمشاركة السلطات المحلية، ممثلي مختلف الدوائر الوزارية المعنية. بالإضافة إلى مشاركة مسؤولي البنوك و بريد الجزائر.

وتتمثل الأهداف الرئيسية من هذا المشروع في تزويد التجار بمختلف وسائل ومعدات الدفع الإلكتروني. وتزويد المواطنين بمختلف بطاقات الدفع البنكية، "CIB"، و بطاقات بريد الجزائر الذهبية.

وكذا توجيه المواطنين والتجار بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله للتعامل بطريقة إلكترونية. بواسطة البطاقة البنكية ورمز الإستجابة السريع.

كما يعد مشروع المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني مبادرة التي سيتم تعميمها على كل المدن. ما يسمح بخلق ديناميكية وتنافسية إيجابية بين المدن.

ويأتي ذلك من أجل تطوير وتعميم استخدام وسائل الدفع الإلكتروني والمساهمة الفعالة لتحقيق هدف الشمول المالي في الجزائر.



سيدي عبد الله بالعاصمة

إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني"

22/10/2023

يتم إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني"، الأحد، على مستوى المدرسة الوطنية العليا للرياضيات بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله بالجزائر العاصمة، حسب ما أعلنته يوم السبت الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية "ABEF" في بيان لها.

ويهدف هذا المشروع، الذي ينظم تحت إشراف وزير المالية، لعزیز فايد، ورعايته، إلى تزويد التجار بالمدينة الجديدة سيدي عيد الله بمختلف وسائل ومعدات الدفع الإلكتروني، وكذا المواطنين بمختلف بطاقات الدفع البنكية "CIB" وبطاقات بريد الجزائر الذهبية "EDAHABIA"، فضلا عن توجيههم للتعامل بطريقة إلكترونية بواسطة البطاقة البنكية ورمز الاستجابة السريع "QR Code"، حسب البيان.

وسيتعمم هذا المبادرة على مستوى كل المدن مما سيسمح بخلق ديناميكية وتنافسية إيجابية بينها، وذلك من أجل تطوير وتعميم استخدام وسائل الدفع الإلكتروني والمساهمة الفعالة في تحقيق هدف الشمول المالي في الجزائر"، يضيف البيان.

وسيشهد نشاط إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني"، المنظم من طرف الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية، وتجمع النقد الألي "GIE MONETIQUE"، مشاركة السلطات المحلية وممثلي مختلف الدوائر الوزارية المعنية، وكذا مسؤولي البنوك و بريد الجزائر، وفقا لذات المصدر.



"الشروق" تنشر حصيلة المجلس الوطني للتأمينات لسنة 2023:

التأمين "الحلال" للسيارات يتضاعف بـ445 بالمائة خلال 180 يوم!

20/10/2023

ارتفعت نسبة إقبال الجزائريين على التأمين التكافلي "الحلال"، بشكل قياسي خلال النصف الأول من سنة 2023، وسجلت عقود تأمين السيارات لدى النواذ والشركات المطابقة للشريعة الإسلامية، زيادة قدرت لأول مرة بـ445.3 بالمائة في ظرف 180 يوما، كما نقل عدد كبير من الجزائريين المؤمنيين لمركباتهم لدى الشركات التي تقترح تأمينا كلاسيكيا، إلى متعاملين ناشطين في مجال التكافل.

وحسب حصيلة قطاع التأمين للفترة الممتدة بين 1 جانفي و30 جوان 2023، الصادرة عن المجلس الوطني للتأمينات بتاريخ 19 أكتوبر 2023، تلقت "الشروق" نسخة منها، تمكنت الشركات والنواذ المعتمدة للتأمين التكافلي في الجزائر طيلة الستة الأشهر الأولى من السنة، من إحراز رقم أعمال عادل 58.3 مليون دينار، أي 5.83 مليار سنتيم، بزيادة قدرت بـ77.2 بالمائة.

وفيما يخص فرع التأمين على السيارات والذي يحظى بحصّة الأسد في عقود التأمين، فقد ارتفع إبرام العقود بشكل غير مسبوق خلال نفس الفترة بنسبة عادت 445.3 بالمائة، وانتقلت الأرقام التي نشرها المجلس الوطني للتأمينات من 8.3 مليون دينار أي 830 مليون سنتيم بتاريخ 30 جوان 2022، إلى أكثر من 45 مليون دينار بتاريخ 30 جوان 2023، أي 4.5 مليار سنتيم.

وحقق أيضا فرع التأمين عن "الحرائق والأخطار المتنوعة" ارتفاعا بنسبة كبيرة عادت 215.4 بالمائة خلال نفس الفترة، نتيجة الإقبال الواسع للجزائريين على التأمين "الحلال"، ورغبتهم في الاستفادة من عقود مقبولة من الناحية الشرعية لتأمين ممتلكاتهم ضد الحرائق ومختلف الأخطار.

إلا أنه ورغم ذلك انخفض رقم أعمال التأمين على النقل بنسبة 17.6 بالمائة، متراجعا من رقم أعمال 445.5 ألف دينار أي 44.55 مليون سنتيم إلى 367 ألف دينار أي 36.7 مليون سنتيم في نفس الفترة أي السداسي الأول لسنة 2022 مقارنة مع السداسي الأول للسنة الجارية، حيث لم تتضمن الحصيلة أي شرح حول أسباب هذا الانخفاض.

وفيما يتعلق بأرقام التصريحات عن الأضرار في صنف "تكافل"، فقد بلغت 460 ملف بقيمة 32.3 مليون دينار أي 3.2 مليار سنتيم، بزيادة عادت 99.8 بالمائة في فرع السيارات، أما الملفات التي تمت تسويتها في نفس الصيغة، فقد ارتفعت بنسبة 866.7 بالمائة من 6 ملفات بقيمة 1.6 مليون دينار أي 160 مليون سنتيم إلى 118 ملف بمبلغ 11 مليون دينار أي 110 مليون سنتيم بتاريخ 30 جوان 2023 مقارنة مع 31 ديسمبر 2022.

أما عن مخزون الملفات التي تنتظر السداد بتاريخ 30 جوان 2023، فقد بلغت 17.8 مليون دينار أي 1.78 مليار سنتيم، وتخص 444 ملف بصدد المعالجة، مقارنة مع 129 ملف بقيمة 5.5 مليون دينار أي 550 مليون سنتيم بتاريخ 31 ديسمبر 2022.

وفيما يخص فرع "تكافل عائلي"، فقد تم اكتتاب عقدين بقيمة 6.9 مليون دينار أي 690 مليون سنتيم، مُحققة من طرف الشركة الوحيدة الناشطة في الميدان وهي "الجزائر المتحدة للتكافل العائلي"، ويهتم هذا الفرع بالتأمين عن الحياة والوفاة والأمراض والتأمين الجماعي والحوادث والمساعدة، وأيضا للتأمين عن القروض الإسلامية على مستوى البنوك العمومية، خاصة المنتج "حاجي" الموجه للحجاج الجزائريين.

وفيما يتعلق بالأضرار المسجلة، لم تتلق شركات التأمين أي ملف من هذا النوع خلال نفس الفترة، أي السداسي الأول للسنة الجارية، كما تضمنت ذات الحصيلة تفاصيل وأرقام عن نشاط التأمين التكافلي خلال الثلاثي الثاني لسنة 2023، حيث حقق هذا الفرع رقم أعمال عادل 36.6 مليون دينار أي 3.66 مليار سنتيم، بنسبة نمو قدرت بـ187.8 بالمائة مقارنة مع الثلاثي الثاني من السنة الماضية، حيث عادل رقم الأعمال وقتها 12.7 مليون دينار أي 1.27 مليار سنتيم.

INTITULÉ « VILLE MODÈLE POUR LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE »

Le projet lancé aujourd'hui à Sidi Abdallah

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), en collaboration avec le Groupement d'intérêt économique monétaire, annonce le lancement du Projet de « La ville modèle pour le paiement électronique », et « semaine dédiée à l'éducation financière, du 22 au 26 Octobres 2023, au niveau des universités et écoles supérieures en Algérie ». Selon un communiqué de l'ABEF, le lancement du Projet de « La ville modèle pour le paiement électronique », sera officiellement inauguré aujourd'hui par le Ministre des Finances, Laâziz Faïd, au niveau de l'École nationale supérieure de mathématiques (NHSM) - ville nouvelle de Sidi Abdallah, Alger, en présence des autorités locales, représentants des différents départements ministériels, des responsables des banques et des assu-

rances. La même source a précisé que les objectifs attendus de ce projet sont de doter l'ensemble des commerçants en dispositifs d'acceptation et les citoyens en cartes de paiement « CIB » et « Edahabia » visant à effectuer la majorité des transactions commerciales de manière électronique au moyen de carte de paiement ou de code QR au niveau de la ville de Sidi

Abdallah. Aussi, le projet « la ville modèle pour le paiement électronique » est une initiative qui permettra la création d'une dynamique de compétitivité entre les villes pour le développement et la massification de l'usage des moyens de paiement électronique et contribuera à atteindre l'objectif de l'inclusion financière en Algérie.

Sarah O.

INDICES

ABEF : ORGANISATION D'UNE SEMAINE DÉDIÉE À LA CULTURE FINANCIÈRE

► L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) organise, en collaboration avec les banques de la place, une semaine dédiée à la culture financière, du 22 au 26 octobre courant, au niveau des universités et écoles supérieures en Algérie. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de cette association. Par cette action, qui vient en célébration de la Journée mondiale de l'épargne, l'ABEF s'est fixé comme objectif «*d'inculquer, auprès de la population algérienne, une culture financière pour promouvoir une inclusion financière élargie et ambitieuse*», ajoute le communiqué. A ce titre, les professionnels des banques auront à éclairer et informer sur les pratiques bancaires au niveau du territoire national. Cette action sera une première parmi tant d'autres qui interviendront, de manière permanente, dans la mise en œuvre du programme établi à cet effet, précise la même source. L'objectif de cette semaine est de communiquer sur «*l'importance de la bancarisation des jeunes qui seront les clients des banques demain*», et leur permettre, ainsi un accès aisé et simplifié aux produits et services bancaires, tels que le compte bancaire, son utilisation et ses avantages, les produits et services adossés au compte bancaire, les moyens de paiement électroniques (E-Banking- E-Paiement, Carte CIB, etc.) et les produits et services bancaires numériques en Algérie.

MARCHÉ NOIR DE DEVICES

Situation inédite : le dollar se rapproche de l'euro

Le marché noir de la devise en Algérie connaît une nouvelle flambée des taux de change, qualifiée de situation inédite avec un record «historique» atteint par le dollar américain sur le marché parallèle, et ce, depuis jeudi dernier, a-t-on appris hier samedi. Après une légère baisse de l'euro, le dollar connaît une appréciation significative et s'échange actuellement sur le marché noir à des niveaux sans précédent, a-t-on constaté hier samedi, sur le marché parallèle du square Port-Saïd à Alger.

Abdelhalim Benyelles - Alger (Le Soir) - Selon les observateurs et les cambistes de la plaque tournante du marché parallèle de change, le dollar qui poursuit sa flambée depuis plusieurs jours n'a jamais atteint le seuil des 222 DA contre 1 dollar. Ce qui est un record, jugent les cambistes puisqu'ils estiment que la monnaie américaine a atteint cette fois-ci un niveau « historique ». C'est pour dire que le billet vert s'est beaucoup rapproché de la monnaie européenne, puisque l'écart n'est que de 9 DA seulement, l'équivalent de 4% de différence, estiment les cambistes.

Ceci au moment où l'euro se stabilise à hau-

teur de 231 DA. Il y a de cela une semaine, l'euro s'échangeait au prix de 227.00 DA à la vente, et 229.00 DA à l'achat contre 100 euros. Les cambistes qualifient cette situation de «dépréciation» de l'euro, puisqu'ils affirment que la monnaie européenne valait beaucoup plus à la fin du mois de septembre et début octobre. «L'euro a atteint le seuil de 234 DA, c'est-à-dire que 100 euros s'échangeaient contre 234.00 DA à l'achat et 232.00 DA à la vente.

Un ancien cambiste, apparemment au fait des opérations de change de devises sur la place de Port-Saïd, parlant de la flambée du

dollar, dira que «cette situation est inédite depuis la création du marché noir des devises en Algérie». Ni les cambistes ni les observateurs au fait du marché de change ne peuvent expliquer les raisons de cette évolution inattendue, d'autant plus qu'elle intervient dans une conjoncture calme, où les mouvements des voyageurs sont assez réduits, mais où aussi, les opérations d'importation algériennes prévues n'ont pas encore démarré.

Allons-nous assister à une parité entre le dollar et l'euro face au dinar à l'avenir ? Les cambistes questionnés redoutent plutôt un retournement de situation où les deux monnaies étrangères pourraient bien baisser dans les jours à venir. « Cette baisse du dollar et de l'euro pourrait intervenir avant la fin de l'année, avant de repartir à la hausse avec le retour des opérations d'importation », explique un cambiste, qui n'écarte pas la possibilité de la forte demande sur la monnaie étrangère dès l'entame de l'année 2024.

A. B.

MARCHÉ DES ASSURANCES

Une progression de 6,1% en 2023

Le marché national des assurances est en progression. Il a cumulé durant le second trimestre de l'année en cours une production globale de 35,4 milliards de DA, en hausse de 6% comparativement à l'année précédente. Ce sont les assurances dommages qui tirent vers le haut avec une augmentation des assurances dans les branches incendies et risques divers. Certaines branches stagnent à l'image de l'automobile, alors que d'autres régressent comme c'est le cas de celle de l'agriculture, traduisant les difficultés que peuvent connaître certains secteurs.

Nawel Imès - Alger (Le Soir) - Le Conseil national des assurances publie un rapport sur l'état du marché des assurances au cours du second trimestre de l'année en cours. Il en ressort qu'au titre de cette période, le marché a cumulé une production globale de 35,4 milliards de DA, avec une hausse de 6,1%, comparativement à la même période de l'année précédente, soit une production additionnelle d'un peu plus de 2 milliards de DA. Elle est due essentiellement à la hausse enregistrée au niveau de la production des assurances de dommages qui détiennent une part de 82,1% et marquent une évolution de 4,4%, suivies par les assurances Takaful, qui progressent de 3,6%, cumulant, ainsi, un chiffre d'affaires de

branche automobile qui connaît une stagnation aux alentours de 14,2 milliards de DA, comparativement au second trimestre de 2022, et affiche, par contre, une diminution de 27,8% par rapport aux réalisations du premier trimestre de 2023. Ce sont les «risques obligatoires» qui affichent une progression de 27,9%, passant d'un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de DA à 3,2 milliards de DA. Les «risques non obligatoires», qui détiennent une part de 77,4% des réalisations de la branche, marquent un repli de 5,8%, comparativement à 2022.

La branche automobile n'est pas la seule à connaître un repli puisque la branche «agricoles» enregistre une baisse de 21,3%, cumulant un chiffre d'affaires de



523,4 millions de DA. Une tendance baissière que le Conseil national des assurances (CNA) explique par «les replis enregistrés dans l'ensemble des sous-branches, notamment celles de la production végétale, de la production animale et de la multirisque «engins matériel agricole» qui détiennent, ensemble, 92,6% du portefeuille de la branche et qui enregistrent des diminutions, respectivement, de 14,7%, 3% et 40,5%, en comparaison avec les

réalisations au deuxième trimestre de 2022». Même tendance à la baisse pour l'assurance transport qui affiche une baisse de 6%, au terme du deuxième trimestre 2023. Un repli que le CNA explique par la baisse des réalisations de la sous-branche transport maritime qui détiennent une part de 71,6% mais qui fléchit de 13,6%, comparativement à 2022.

Même constat pour les assurances de personnes qui affichent un recul de 3% et totalisent un

montant de 3,8 milliards de DA, soit une baisse de 3% engendrée par les baisses constatées au niveau des branches «accident» et «vie-décès» qui régressent, respectivement, de 22,4% et 11,4%. En revanche, l'assurance Takaful réalise un chiffre d'affaires de 36,5 millions de DA, soit une évolution de 187,8%, comparativement au second trimestre de 2022, durant lequel le chiffre d'affaires n'avait atteint que 12,7 millions de DA.

N. I.

36,6 millions de DA.

Une analyse des différentes branches permet de constater que le segment incendies et risques divers a enregistré une croissance de 11,7% et cumule un chiffre d'affaires de 12,4 milliards de DA. Cette tendance haussière est essentiellement due à l'évolution constatée au niveau de la sous-branche «incendie, explosions et éléments naturels», avec une progression de 17,3% et une part de 73,8% des réalisations de la branche. L'assurance «incendie» enregistre la plus importante hausse au sein des rubriques de ladite sous-branche avec un taux de 28%, se traduisant par un montant additionnel de 1,6 milliard de DA. L'assurance «crédit» clôture le 2e trimestre de l'exercice 2023 avec un total de primes émises dépassant les 810 millions de DA, contre 701,9 millions de DA, à la même période de l'exercice 2022, soit une évolution de 15,4%, engendrée, principalement, par les sous-branches «crédit à l'exportation», «crédit à la consommation» et «insolvabilité générale». Ce n'est cependant pas le cas de la

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le paradoxe de la dette

L'Algérie est le pays le moins endetté en Afrique. C'est une performance soulignée, ces dernières années, par les institutions financières internationales, et cela a été rappelé récemment par la Banque mondiale (BM), qui a évoqué le piège de la dette extérieure des pays africains, qui a atteint 1074 milliards de dollars. Étrange sur le plan du développement pour de nombreux pays africains. L'Algérie est épargnée, avec seulement une dette extérieure à moyen et long terme estimée à fin-septembre 2022 à 1,269 milliard de dollars à peine, contre 1,465 milliard de dollars à fin 2021, soit un repli de 196 millions de dollars, selon les chiffres de la Banque d'Algérie. Mieux encore, l'Algérie a effacé des dettes de 14 pays africains et a mis en œuvre un mécanisme en faveur du rééchelonnement des dettes d'autres Etats, sans oublier de rappeler le budget d'un milliard de dollars alloué, par le biais de l'Agence nationale de développement de la coopération internationale pour la solidarité et le développement, et destiné au financement des projets de développement socioéconomiques dans les pays africains, et son engagement dans une démarche de développement continental à travers la concrétisation de projets pour les pays voisins, à l'image de la route de l'Unité africaine reliant le Mali, le Niger, la Tunisie, le Tchad sur 10.000 km linéaires, ainsi que la route Tindouf - Zouerate (Mauritanie) sur une distance de 800 km. Mais, tout cela ne fait pas de l'Algérie la première puissance économique en Afrique, selon les estimations des mêmes institutions financières internationales. Les titres des meilleures économies en Afrique sont at-

tribués au Nigéria, en tant que première économie du continent, qui a pourtant une dette estimée à 76,21 milliards de dollars, ainsi qu'à l'Afrique du Sud (avec une dette qui tourne autour de 170 milliards de dollars), à l'Égypte (qui enregistre une dette de 143 milliards de dollars), et une autre poignée de pays africains qui concentrent le plus fort des dettes extérieures, dont l'Angola, premier producteur de pétrole d'Afrique, avec une dette de 67,28 milliards de dollars, le Maroc (65,41 milliards de dollars), le Ghana (36,18 milliards de dollars) et l'Éthiopie (30 milliards de dollars), selon un rapport de la BM. Un paradoxe que l'Algérie ne figure pas en haut du tableau des économies les plus performantes en Afrique en rapport avec le titre de pays le moins endetté en Afrique ? La relation entre endettement et développement économique n'est pas toujours très étroite. Elle l'est pour les pays faibles, mais pour les puissances, à l'exemple du Japon, le pays le plus endetté au monde, avec une dette qui fait 226% de son PIB, mais qui figure parmi les plus grandes puissances économiques. Le fait est qu'à ce niveau, malgré ses dettes énormes, les investisseurs prêtent leur argent à ce pays, qu'ils considèrent comme un endroit sûr où placer leur argent, même si les profits sont faibles. Tout repose, donc, sur la caution des investisseurs étrangers. L'Algérie, qui tire grand profit de l'envolée des prix des hydrocarbures, qui lui offre une aisance financière écartant tout recours à l'endettement extérieur, devrait persévérer dans la voie tracée par le nouveau code des investissements pour diversifier son économie et gagner la confiance des investisseurs.

EDITORIAL

El-Houari Dilmi

L'effort financier de l'Etat pour améliorer le pouvoir d'achat des Algériens s'est matérialisé dans le projet de loi de finances 2024 avec une augmentation de près de 20% du montant des transferts sociaux. La préservation du pouvoir d'achat, selon le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, se manifeste dans l'augmentation du montant des transferts sociaux directs qui devrait croître de 181 milliards de DA pour atteindre 2.895 milliards de DA. Avec 1/5 du budget de l'Etat affecté aux transferts sociaux, l'Etat ne compte pas abandonner sa politique sociale dans un contexte économique global complexe et de dégradation du pouvoir d'achat de larges couches d'Algériens.

EN ATTENDANT LE CIBLAGE DES SUBVENTIONS

Sujet dans toutes les bouches, les dernières augmentations des salaires et pensions et allocations de retraite ont eu un effet relatif sur l'amélioration du pouvoir d'achat des Algériens. Parmi les mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat, le Premier ministre a cité la valorisation des salaires et des pensions de retraite, avec des augmentations de salaires pour plus de 2,8 millions d'employés sur deux ans. Mais la question qui se pose d'elle-même est celle de savoir si le ciblage des subventions a été

abandonné par l'Etat ? Le président Tebboune a donné des instructions au gouvernement pour que le projet de loi de finances 2024 préserve le pouvoir d'achat des citoyens dans le contexte de la hausse des prix sur les marchés internationaux, suite à l'élargissement du cercle d'instabilité au niveau mondial.

La priorité du gouvernement sera donc de consolider davantage les acquis sociaux, ce qui veut dire en toute logique que le dossier épineux qu'est le ciblage des subventions serait reporté à plus tard. Mais, selon les experts, c'est l'identification des couches vulnérables de la société qui pose problème. Surtout avec le retard accusé dans le dossier de la numérisation et la conjoncture actuelle marquée par une hausse généralisée des prix.

جمعية البنوك تنظم "أسبوع الثقافة المالية"

الشمول المالي من بوابة اليوم العالمي للاذخار

• وزير المالية يشرف على المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني

وسائل ومعدات الدفع الإلكتروني، فضلا عن تزويد المواطنين ببطاقات الدفع "البيئية"، على غرار بطاقات البريدية "الذهبية" والبطاقات البنكية "سي إي بي"، وتوجيه المواطنين والتجار بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله بطريقة الكترونية بوساطات البطاقات الذكية ورمز الاستجابة السريع. وأشار جمعية البنوك إلى أن هذا المشروع يعد مبادرة من المنتظر أن تعمم على مستوى كل المدن، قصد خلق ديناميكية وتنافسية إيجابية بين المدن، لتطوير وتعميم استعمال وسائل الدفع الإلكتروني والمساهمة الفعالة في تحقيق هدف الشمول المالي في الجزائر.

سعيد بشار

إدماج فئة الشباب في المحيط البنكي، باعتبارهم زبائن المستقبل، وبالتالي فتح المجال أمامهم للحصول على منتجات وخدمات بنكية بطريقة سهلة، لاسيما كل ما يرتبط بفتح الحسابات البنكية واستعماله، المنتجات والخدمات البنكية المرتبطة به، بالإضافة إلى وسائل الدفع الإلكتروني والخدمات البنكية الرقمية. ومن الناحية المقابلة، يشرف وزير المالية لعزیز فايد، اليوم، على تدشين إطلاق مشروع "المدينة النموذجية للدفع الإلكتروني" بالمدينة الجديدة سيدي عبد الله، حيث أعلنت جمعية البنوك والمؤسسات المالية عن تنظيم هذا الحدث بالتعاون مع تجمع النقد الآلي، بهدف تزويد التجار بمختلف

الجمعية من خلال هذه الخطوة إلى تحقيق مجموعة أهداف، في مقدمتها ترسيخ ثقافة مالية من أجل ترقية الشمول المالي. وعلى هذا الأساس، أشارت جمعية البنوك والمؤسسات المالية، عبر بيان تلقت "الخبر" نسخة منه، إلى أن الحدث سيجتمع مختلف البنوك الوطنية، قصد توضيح صورة المواضيع ذات العلاقة بمجال المالية والبنوك في أعين الطلبة الجامعيين، وذلك على مستوى كل التراب الوطني، باعتبارها خطوة ستكون من بين عدة نشاطات تنظم بطريقة دورية، في إطار برنامج مسطر لهذا الغرض. وذكر البيان نفسه أن الهدف الرئيسي من تنظيم هذا الأسبوع هو تفعيل العملية الاتصالية والتحسيس بأهمية

تعمل الجمعية المهنية للبنوك والمؤسسات المالية على تفعيل المخطط الوطني نحو تحقيق "الشمول المالي"، عبر تحفيز أصحاب الأموال إلى ضخها في القنوات الرسمية على مستوى البنوك المصارف الناشطة في الساحة الوطنية، في خطوة تندرج ضمن جعل التوجهات الرامية لاستقطاب الكتلة النقدية الكبيرة المتداولة في الأطر غير الرسمية نحو منظومة البنوك. تحقيقا لهذا الهدف ويمنااسبة إحياء اليوم العالمي للاذخار، تنظم الجمعية بالتنسيق مع البنوك الوطنية "أسبوع الثقافة المالية"، بداية من اليوم إلى غاية 26 من الشهر الجاري، على مستوى كل الجامعات والمدارس العليا بالجزائر، حيث تسعى



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger